ASSOCIATION FRERE REGIS BALET Procès verbal Date Page EVEQUE DE MOUNDOU Assemblée générale No 32 01.10.22 1/4

www.frereregis-tchad.ch

PROCES-VERBAL de l'assemblée générale du 01 octobre 2022

<u>PARTICIPANTS (14)</u>: Raphaël et Soubané Dorsaz, Guy Banderet, Xavier et Astrid Guerry, Jean-Michel et Marthe Vuignier, Daniel Emery, Berset Fragnière Raymonde, René Grand, Chambettaz Brigitte, Egger André, Anchisi Georges. Pascale Emery.

EXCUSES (9): Guy Saillen, Joseph Bützberger, Gasser Daniel, Cantin Albin, Pauli Ernest, Haas Jean-François, Schmid Katherine, Marlyse Egger, Hanni Anchisi.

LIEU: Hôtellerie franciscaine St-Maurice

L'ordre du jour de l'AG du 01 octobre 2022 à 09h30 à 11h20 :

- 1. Salutations du président et ouverture de l'Assemblée
- 2. Désignation des scrutateurs
- 3. Admissions, démissions des membres
- 4. Approbation du P.V. de la dernière AG
- 5. Rapports
- 1) du Président
- 2) du caissier (comptes 2021)
- 3) des vérificateurs
- 6. Réalisations 2021.2022 et objectifs année 2023
- 7. Élections au Comité: a) démission
 - b) renouvellement des membres actuels art. 7
- 8. Modifications des statuts
- 9. Compte rendu de la visite au Tchad de Daniel et Raymonde en janvier 2022
- 10. Divers : prochaine AG rencontre de 2023

1. Salutations du président et ouverture de l'Assemblée

Le président salue l'Assemblée présente et souhaite la bienvenue à l'Hôtellerie Franciscaine. Il demande une minute de silence pour nos chers disparus.

Suite au dérèglement climatique, il y a beaucoup de pluie et d'inondations au Tchad en cette période. Raphaël est passionné de randonnées, il explique : Les arbres peuvent aider les autres arbres dans le paysage, la nature s'entraide. Dans des Associations, il y a des arbres en Suisse et au Tchad se réunissent.

En lien avec la maternité au Tchad : Sœur Monique nous a envoyé un rapport sur les écoles : dans ce rapport, nous voyons que, à chaque problème rencontré, les sœurs rebondissent, elles réfléchissent pour trouver des solutions. Elles ne veulent pas rester les bras croisés. Elles ont la capacité à faire face à l'adversité. Cela doit nous encourager, nous motiver à travailler avec ce partenaire.

Jean-Michel mentionne les excusés (liste ci-dessus)

2. Désignation des scrutateurs : pas nécessaire, vu le nombre de personnes présentes

3. Admissions, démissions des membres :

Décès : Frère Pierre Hostettler 17.7.22 à Sion. (Durant la Messe qui suit l'AG, il lui sera fait mémoire) Décès Daniel Mayor 30.09.21 Monthey ; de Tony Collard 8.10.21 Grimisuat ; Anny Balet le 8.12.21 Grimisuat

4. Observations et approbation du P.V. de l'AG 2021:

Aucune remarque, donc PV approuvé et remerciement à son auteur.

ASSOCIATION FRERE REGIS BALET	Procès verbal	Date	Page
EVEQUE DE MOUNDOU	Assemblée générale No 32	01.10.22	2/4

www.frereregis-tchad.ch

5. Rapports

5.1 Rapport du président :

Le président dit qu'il s'est entouré de personnes compétentes, caissier et secrétaire.

Le Comité s'est réuni 6 fois, chez Astrid et Xavier - où nous avons toujours été bien reçus – pour débattre de toutes les problématiques liés à nos projets :

Centre des handicapés de Moundou Maternité de MBalkabra Ecole de Bedjom Projet pour aider les parents des élèves

Raphaël et Xavier ont participé à l'AG de Valais Solidaire. Valais Solidaire appuie les Associations Membres dans les divers projets.

En 2022, 16 projets ont été présentés dans 12 pays. Ils ont tous été acceptés.

Les Fonds de Valais Solidaire proviennent : DDC 190'000.- CHF, le Canton 200'000.- CHF, les communes 32'000.- CHF, 8'000.- CHF de dons privés

5.2.1 Rapport du caissier pour l'année comptable 2021

Recettes: 43'625 CHF (en 2020: 35'069.00)

Dons affectés: 33'482 cotisations et fonds libres: 10'143

Charges: 45'648,95 CHF (en 2020: 33'600.00) 30'000.00 pour la Maternité de M'Balkabra

12'000.00 pour le Collège de Donia

2'000.00 pour le Centre de handicapés de Moundou :

2'128.95 pour divers frais en Suisse

Excédent de charges : 2'503,45 CHF (en 2020 : gain de 476,00 CHF)

Bilan:

Actifs: 19'927.- CHF CCP: 16 264.- CHF

Actif transitoire : 3 663.- CHF (2ème versement de Valais Solidaire pour la Maternité de M'Balkabra,

après approbation du rapport final de projet)

Fonds propres au 31 décembre 2020 : 18'767.- CHF Fonds propres au 31 décembre 2021 : 16'264.- CHF

Remarque : le caissier informe que la caisse a été abolie. Toutes les transactions passent désormais par le CCP.

Provenance des dons en 2021 : environ 40% de personnes physiques, 20% des paroisses, 40% de la Confédération, des cantons et des communes, via Valais solidaire,

5.2.2 Information sur les comptes 2022 (état à mi-septembre)

- Versements :14'000.- CHF au Collège de Donia ; 2'500.- au Centre pour handicapés de Moundou et 3'000.- au centre de santé de M'Balkabra pour la construction de toilettes (annexe à la nouvelle maternité). Solde sur le CCP : CHF 7'055.- mi-septembre.

ASSOCIATION FRERE REGIS BALET	Procès verbal	Date	Page
EVEQUE DE MOUNDOU	Assemblée générale No 32	01.10.22	3/4

www.frereregis-tchad.ch

- Remarque : les 14 000.- CHF versés au Collège de Donia incluent 2 000 CHF pour l'acquisition d'armoires de rangement pour le réfectoire.

5.3. Rapport du vérificateur :

Les comptes des années 2019, 2020 et 2021 ont été révisés et approuvés par Joseph Bützberger (Fiduciaire Fidugrim)

Xavier lit le rapport du contrôleur pour l'année 2021.

Les comptes de l'année 2021 sont approuvés par l'Assemblée.

Le président remercie Xavier pour ces comptes, qui ont été mis aux normes Swiss GAAP RPC 21 comme demandé par Valais Solidaire.

Le caissier rappelle que c'est à l'Assemblée de désigner les contrôleurs des comptes.

6. Réalisations 2021-2022 et objectifs pour l'année 2023

Le caissier présente un document sur les réalisation et objectifs pour les 4 institutions auxquelles l'Association apporte une contribution (Collège pour jeunes gens de Donia, école pour filles de Bedjom/M'Balkabra, Centre de Santé de M'Balkabra, Maison pour handicapés de Moundou). Les points suivants ont été discutés :

6.1 La maternité du Centre de Santé :

L'intérieur est terminé. Il reste encore des travaux à l'extérieur (des retards sont dus aux inondations, aux pistes impraticables). Une réfection du toit de l'ancienne maternité est prévue afin d'y installer un laboratoire d'analyses médicales (absolument indispensable à la maternité).

6.2 L'école pour filles de Bedjom :

Le caissier relève la grave déficience de l'Etat en matière d'école publique, ce qui fait que le 80% des frais scolaires sont à la charge des familles. Or la pauvreté est très grande en milieu rural. La gravité de la situation est officiellement reconnue dans un document publié par Le Ministère de l'Education Nationale de la République du Tchad en collaboration avec le Partenariat Mondial pour l'éducation (agence de l'Unesco) en novembre 2019. Cf. le site « www. 2019-11-document-programme-preat-tchad-pme pdf ».

Le résultat, cette précarité est la persistance de l'analphabétisme, surtout en milieu rural où 85 % des femmes sont analphabètes encore aujourd'hui. Pour Xavier, la solution la plus immédiate contre ce fléau est d'aider les familles nécessiteuses à payer les frais d'écolage. Dans ce but, Xavier a esquissé un projet de bourse d'étude destiné à aider les plus démunis à inscrire et maintenir leurs filles à l'école. Objectif: CHF 6 000 à 10 000.- par an sur une période de 3 ans (provisoire, à discuter) A cet effet, il propose de déposer une demande de contribution à Valais Solidaire (délai: avril 2023), A titre indicatif, les tarifs actuels de l'école ND de l'Espérance sont: en primaire 20'000 CFA (30 CHF/an); en secondaire 35'000 CFA (52 CHF/an). Pour réduire les coûts en primaires, les sœurs sont contraintes d'engager des enseignants non professionnels. Elles ne sont pas satisfaites de cette solution, car la qualité de l'enseignement en souffre. Elles voudraient pouvoir engager des professeurs plus compétents (mais plus chers).

L'Assemblée approuve ce projet de bourse d'étude et charge le caissier de le finaliser.

6.3 Machines à coudre pour un atelier de couture à l'école de Bedjom.

C'est un projet qui a été discuté avec les Sœurs par Raymonde et Daniel lors de leur voyage au Tchad. Le but est de donner une formation pratique aux filles, pour qu'elles ne soient pas dépourvues de tout revenu en fin de scolarité. Le budget a été fixé à 10 machines d'un coût unitaire de CFA 90 000, soit environ CHF 1 300.-.

L'Assemblée propose que ce montant soit pris en charge par l'Association et charge le caissier d'en avertir les Sœurs et d'effectuer le versement.

ASSOCIATION FRERE REGIS BALET	Procès verbal	Date	Page
EVEQUE DE MOUNDOU	Assemblée générale No 32	01.10.22	4/4

www.frereregis-tchad.ch

7. Elections au Comité :

Le Comité actuel a été reconduit par unanimité pour les 2 ans à venir :

Dorsaz Raphaël comme président

Guerry Xavier comme caissier

Vuignier Jean-Michel comme secrétaire

Guerry Astrid comme préposée à la communication

8. Modifications des statuts

Xavier propose une modification des statuts afin de les mettre à jour et, spécialement, y désigner le siège de l'Association.

Ces modifications sont approuvées par l'Assemblée générale sous réserves des corrections suivantes :

1) Remplacer Foyer franciscain par Hôtellerie franciscaine.

Raison: le Foyer franciscain est officiellement nommé Hôtellerie franciscaine depuis 2011.

2) Le nombre des membres au Comité doit obligatoirement être un chiffre impair.

9. Compte rendu de la visite au Tchad de Daniel et Raymonde en janvier 2022

Daniel Emery et Raymonde Bersier commentent leur rapport sur leur visite au Tchad. Jean-Michel présente un diaporama des photos correspondant à leur voyage.

10. Divers:

- L'Abbé Luc Devanthéry effectuera au début 2023 une visite en rapport avec ses anciennes activités au Tchad.
 - Noël Djékéry, écrivain tchadien) a sorti un nouveau livre : « Il n'y a pas d'arc-en-ciel au Para-dis » https://www.a-v-e.ch/ouvrages/roman/il-ny-a-pas-darc-en-ciel-au-paradis/ (ouvrages de Noël Ndjékéry), une Histoire du Tchad sur plusieurs années.
 Il a travaillé longtemps chez Bobst dans le canton de Vaud (fabrique d'emballage)
- Prochaine AG rencontre de 2023 : 30 septembre 2023, proposition faite pour St-Maurice, hôtellerie franciscaine.
- Prochaine séance de Comité le vendredi 28.10.22 à 9h00 chez Astrid et Xavier

Jean-Michel Vuignier secrétaire de l'Association